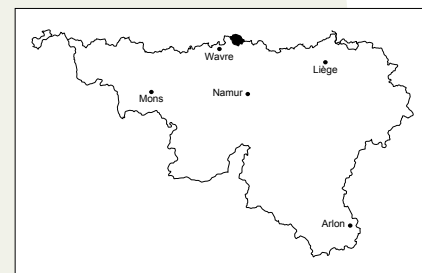


LES FICHES D'AMÉNAGEMENT RURAL

Quand développement rural rime avec aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine !

8

La place communale de Beauvechain et ses abords



L'aménagement de la place communale de Beauvechain s'inscrit dans une démarche globale. Globale par le périmètre envisagé mais aussi parce qu'il a été pensé dans un cadre qui dépasse la simple rénovation d'un espace public.

Restauration d'un ensemble architectural cohérent, centralisation des services à la population, création d'une maison de village et de la maison communale d'accueil de l'enfance, aménagement de l'espace public sont quelques-unes des composantes de ce projet. Elles participent à la mise en valeur de différents patrimoines - bâti ou naturel - sans oublier les dimensions culturelles, sociales ou économiques qu'elles peuvent engendrer. Ni perdre de vue le caractère rural du lieu...

Cet aménagement peut être mis en parallèle avec la philosophie de cette commune dynamique qui a adopté une série d'outils de gestion regroupant les grandes composantes de la vie locale (schéma de structure, plan communal de développement de la nature, plan intercommunal de mobilité...). A cela s'ajoute le Programme communal de Développement rural (PCDR), outil intégrateur de ces politiques et programmes communaux.

CARTE D'IDENTITÉ

Province : Brabant wallon

Commune : Beauvechain

Réalisation : 2004 - 2006

Maître d'œuvre :

Commune de Beauvechain

Auteurs de projet :

Aménagements de la place et ses abords : Bureau Agua

Réaffectation du Vert

Galant : Atelier d'architecture Michel vander Linden

LE SITE

Enserré dans un méandre de la Nethen, le site de la place communale de Beauvechain constitue historiquement le noyau du village. Une église s'y implante dès le 11^{ème} siècle. Progressivement, le bâti se développe aux alentours.

Quatre édifices se regroupent actuellement au pied de l'église. Leur vocation a évolué au fil du temps: presbytère, vicairie, auberge, école et maison communale font partie de leurs différentes affectations. Ces constructions forment avec l'édifice religieux et l'ancienne ferme bordant la rue de l'Eglise Saint-Sulpice un ensemble bâti significatif par sa cohérence, son caractère rural et ses qualités patrimoniales. Elles sont construites en brique et pierre de Gobertange, encore parfois chaulées.

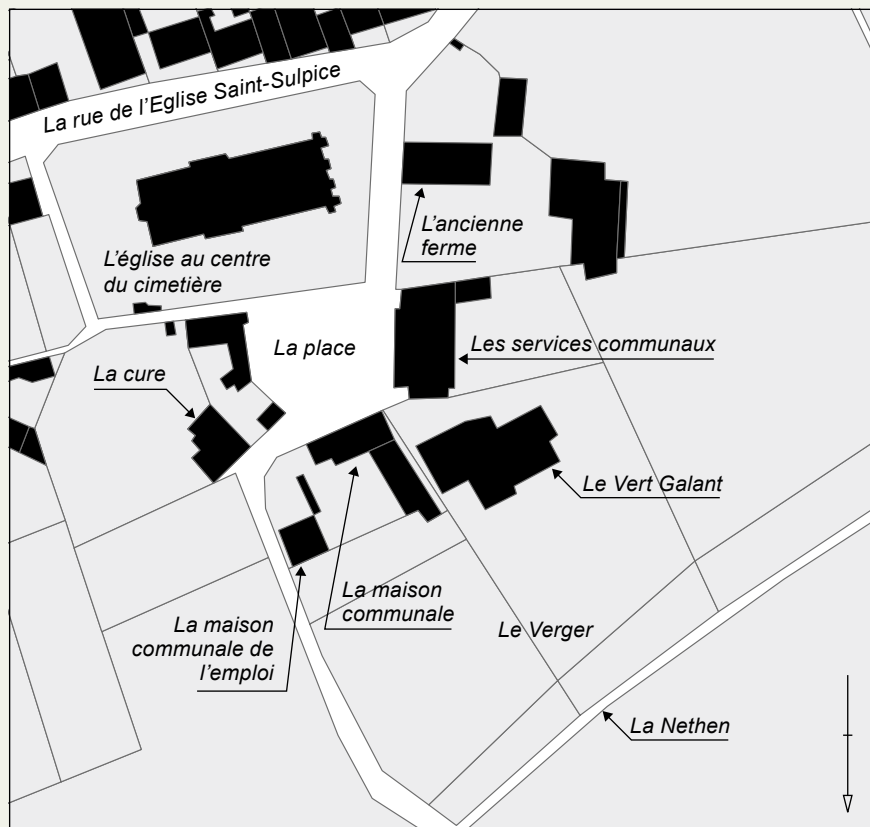
Récemment, certains bâtiments entourant la place ont été rénovés. Ils accueillent désormais l'administration communale de Beauvechain.

LA GENÈSE DU PROJET

Ce projet comporte deux volets et découle de fiches élaborées dans le cadre du Programme communal de Développement rural. En amont de l'aménagement de la place, une de ces fiches-projets s'intéressait à la gestion des voies pavées de Beauvechain, suite au constat de leur disparition progressive. Il était donc indispensable de développer un outil permettant de localiser les points où un entretien voire une réfection étaient nécessaires et de déterminer où de nouveaux aménagements pouvaient être judicieux. Un inventaire et un état des lieux ont permis d'en faire la cartographie et d'établir des priorités. La place communale en faisait partie. Le choix de ce type de revêtement permettait non seulement un retour à une situation existante mais aussi un renforcement des valeurs rurale et patrimoniale de cet espace. Restait à déterminer comment l'aménager...

Une seconde fiche-projet portait sur la création d'une maison de village à Beauvechain. La mise en vente d'un bâtiment en retrait de la place et des bâtiments communaux, appelé «Vert Galant», constituait une opportunité d'implanter ce lieu de réunions et de convivialité au coeur du village. Cette localisation participait de plus à la requalification du site.

L'aménagement de la place et de ses abords s'est donc déroulé en plusieurs phases et avec des objectifs différents mais le résultat témoigne d'une grande homogénéité. Il mérite donc d'être envisagé dans sa globalité.



Esquisse de l'aménagement de la place communale (document bureau Agua).

LA PLACE COMMUNALE

L'aménagement de la place de Beauvechain se veut un réaménagement global, intégré et respectueux du caractère rural du lieu et des matériaux locaux. Participatif également puisque l'avis des habitants, par l'intermédiaire de la Commission locale de développement rural, n'a pas été négligé. Ils ont en effet été invités à formuler leur opinion sur les esquisses proposées par l'auteur de projet lors de réunions de consultation.

Trois idées ont orienté la conception du projet : conserver, renforcer et retracer. Cela se traduit au travers d'une volonté de mise en valeur du caractère patrimonial du lieu, d'une homogénéisation du revêtement de sol par l'emploi généralisé de pavés et d'une restructuration de cet espace devenu centre administratif de la commune.

La place devait également rester ouverte et pouvoir servir d'espace polyvalent pour accueillir l'une ou l'autre manifestation.

Un périmètre d'aménagement pertinent a été mis en place. Il s'étend de la rue de l'Eglise Saint-Sulpice à la Nethen mais aussi, au-delà de l'espace public, jusqu'aux pieds des façades. Les aires de circulation et de parcage ont été restructurées et retracées de manière discrète. Le débouché de la place a été rétréci au niveau de l'église. Son parvis a également été redessiné. Un filet d'eau assure la transition entre l'espace délimité par la cure et le cimetière et la voirie.

A la limite de cet îlot, un aménagement circulaire matérialisé par une différence de matériaux et quatre bornes en pierre bleue amovibles remplace le tilleul qui occupait auparavant le centre de la place. L'arbre a été déplacé en raison de sa mauvaise santé et afin de permettre le déroulement d'activités ponctuelles à cet emplacement. Le nouvel aménagement canalise la circulation et permet aux véhicules stationnant autour de la place de revenir sur leurs pas, vers la rue de l'Eglise Saint-Sulpice.

Le parcage s'organise désormais le long du mur du cimetière. Il est délimité par des dalles de marbre blanc insérées dans le pavement et précédé par des arbres palissés, typiques de la région, qui délimitent l'espace public. Ceux-ci devancent un cheminement piéton et maintiennent une présence végétale au coeur de la place.

Au sein de ce périmètre, les lignes électriques ont été enterrées. Un nouvel éclairage passe par des projecteurs encastrés dans le sol et par quelques luminaires sobres, à l'image des autres éléments de mobilier public.



Situation avant restauration (document Vincent Bulteau - Commune de Beauvechain).



LE VERT GALANT

La possibilité d'acquérir le Vert Galant constituait pour la commune de Beauvechain une opportunité de poursuivre la requalification de la place communale par la création à cet endroit de structures destinées à la population. En cours du projet, il est apparu que le bâtiment pouvait, après réaffectation, regrouper d'une part la maison de village mais aussi une maison communale d'accueil de l'enfance. Le lieu répond ainsi à des besoins locaux par l'aménagement à la fois d'un espace de réunions et d'activités pour diverses associations et d'un lieu d'accueil de la petite enfance.

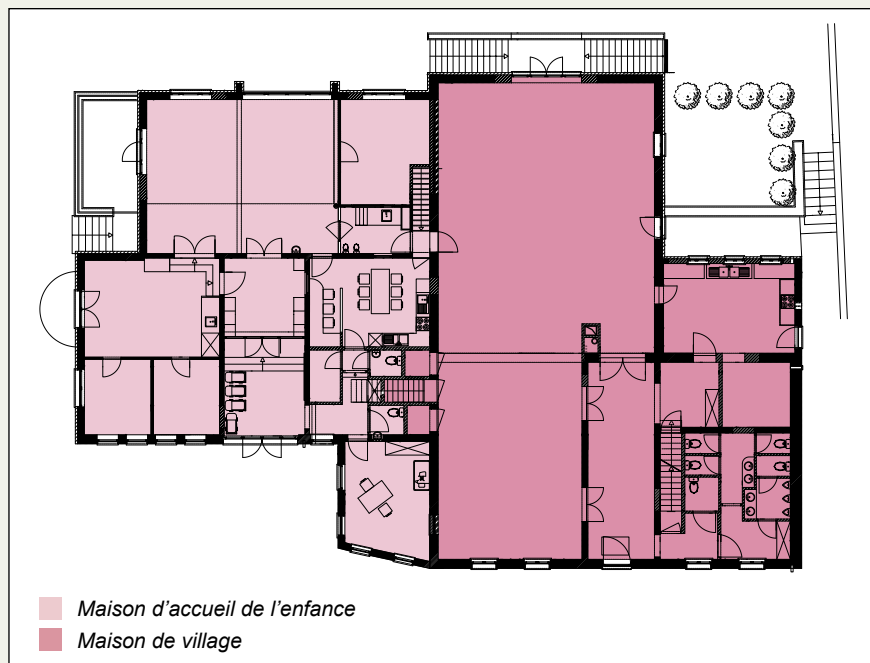
Avant sa restauration, le bâtiment était en mauvais état et nécessitait une rénovation importante, en plus des adaptations liées à ses nouvelles affectations. Pour respecter son intégration dans le cadre architectural formé par les bâtiments situés autour de la place, les façades avant ont été peu modifiées. L'arrière a connu plus de transformations, notamment par la modification des toitures pour des raisons techniques et esthétiques et la création de nouvelles ouvertures donnant sur le verger. Si l'enveloppe extérieure a été en grande partie conservée, l'intérieur a davantage évolué, afin de s'adapter au nouveau programme.

La maison de village occupe la partie du bâtiment la plus proche de la place. Elle regroupe au rez-de-chaussée deux salles de réception polyvalentes et modulables, des vestiaires, une cuisine, un espace de rangement et des sanitaires. A l'étage, une salle de réunion côtoie une conciergerie. Locaux techniques et de rangement occupent les caves.

La seconde partie du Vert Galant a été transformée pour permettre l'implantation de la maison communale d'accueil de l'enfance. S'y répartissent notamment pôle d'accueil, espaces de vie, chambres, cuisine et locaux administratifs. Un projet pédagogique a guidé la distribution et l'aménagement des espaces. Ceux-ci ont été imaginés en fonction des activités qu'ils abritent et de leurs spécificités propres.

Chacune de ces deux parties fonctionne de manière indépendante. Pour éviter toute nuisance, une attention particulière a par ailleurs été accordée à l'isolation acoustique de la maison de village.

En plus de subsides européens et wallons pour la rénovation de l'enveloppe du Vert Galant, l'équipement de la maison d'accueil de l'enfance a bénéficié de subsides accordés par la Communauté française, préfigurant le concept de « maison rurale ».



Plan du rez-de-chaussée du Vert Galant (d'après l'Atelier d'Architecture Michel vander Linden).



Façade arrière du Vert Galant après restauration.



Façade avant du Vert Galant.



Le jardin de la maison communale d'accueil de l'enfance.



L'inauguration de la maison de village.



Les salles de la maison de village.

LE VERGER

A l'arrière de la place et des bâtiments communaux, la prairie descendant vers la Nethen a trouvé une nouvelle affectation. Double en réalité.

Le nombre de places de parking à proximité du pôle administratif, de la maison de village et de la maison communale d'accueil de l'enfance étant insuffisant, une partie du projet y a été dédiée. Afin de prolonger le caractère vert de son environnement et de limiter les surfaces imperméabilisées, le choix du revêtement de sol s'est porté sur un espace ouvert, couvert de dalles engazonnées.

Le parking s'inscrit plus largement dans un verger, en liaison directe avec le bâti existant. Il est planté d'arbres fruitiers, représentatifs d'anciennes variétés locales (Radoux, Président Roulin, Joseph Musch...). Quelques bancs le long d'un cheminement sillonnant le verger contribuent également à l'appropriation de cet espace public par les promeneurs.

Cette partie de l'aménagement a été subventionnée par la Direction des Espaces verts de la Région wallonne.



LE BILAN

L'aménagement de la place communale et du verger participent à la même volonté de mise en valeur du lieu. Le résultat, sobre et homogène, s'inscrit dans son environnement. Il est en adéquation avec le caractère rural de Beauvechain. Il témoigne aussi de préoccupations durables. Le caractère convivial du lieu est également bien présent, que ce soit par le biais des aménagements, du mobilier public ou de l'espace de détente que représente le verger accessible à tous.

La rénovation du Vert Galant a permis de sauvegarder un élément du patrimoine bâti tout en l'adaptant à de nouvelles fonctions. La valeur patrimoniale des bâtiments communaux restaurés et réaffectés est par ailleurs renforcée par les aménagements publics. L'ensemble, requalifié, s'intègre enfin parfaitement dans le tissu social et paysager du village et, plus largement, de la commune.



Installation temporaire au centre de la place illuminée (document Vincent Bulteau - Commune de Beauvechain).

Thèmes abordés par les fiches

Réaffectations et transformations

Nouveaux bâtiments

Espaces publics

Divers

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

Les projets présentés dans cette série de fiches ont été réalisés dans le cadre d'une opération de développement rural (ODR).

Cette politique de développement rural permet aux communes wallonnes d'élaborer leur propre projet de développement visant à leur revitalisation, dans le respect de leurs spécificités et de manière à améliorer les conditions de vie de leurs habitants tant dans les secteurs économique et social que culturel et environnemental. Les trois piliers d'une ODR sont :

- la participation citoyenne
- un programme global
- une réflexion stratégique à long terme.

La Région wallonne a notamment confié à la Fondation rurale de Wallonie une mission de conseil et d'accompagnement de communes menant une ODR, mission qu'elle remplit principalement grâce à ses équipes de terrain constituées d'agents de développement.

LES FICHES DÉJÀ PARUES

1. La réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perwez
2. L'atelier rural de Salle (Bertogne)
3. La maison de village de Mormont (Erezée)
4. La réaffectation de la cour de justice d'Hosdent (Braives)
5. La réaffectation du dépôt SNCV «Le Vicinal» à Lierneux
6. La simulation visuelle des projets à Gerpennes
7. L'espace d'accueil polyvalent de Beloeil

Pour commander ou nous contacter :
Fondation rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14
5000 NAMUR
Tél. : 081/26 18 82
Fax : 081/22 45 77

E-mail : contact@frw.be

Site internet : <http://www.frw.be>.